

La Calestienne

Type de formulaire : A – Renouvellement sans modification.

Organisme

Code postal, localité : 5570 BEAURAING

Directeur : Michel THOMAS

Présentation générale du centre (évolution)

La Calestienne a été créée et agréée en 1996. L'EFT a progressivement diversifié son offre en développant différentes filières de formation en lien direct avec le marché de l'emploi. Les filières de formation développées par La Calestienne couvrent les principaux secteurs d'activité et gisements d'emplois en région rurale : métiers verts, nettoyage, Horeca et construction. Cette dynamique a été fortement renforcée par le développement de l'emploi au sein de projets d'entreprises d'économie sociale. La Calestienne a été à l'initiative de deux entreprises d'insertion, d'une IDESS, d'une grappe d'entreprises, d'une immobilière sociale et d'une pépinière de projets...

Son premier secteur d'activité a été l'environnement avec une formation polyvalente aux « métiers verts » (éco-cantonnier). Cette offre s'est ensuite étoffée pour répondre à la diversité de la demande et à la réalité du marché du travail en milieu rural. Une formation en nettoyage industriel et ménager a été mise sur pied en 2001. Deux autres formations sont apparues en 2005 : l'une dans le secteur de la restauration avec une formation de « commis de salle/de cuisine », l'autre dans le secteur de l'écoconstruction, avec un développement particulièrement pointu dans les nouveaux métiers liés à la performance énergétique des bâtiments : isolation, étanchéité à l'air et construction bois. Enfin, lors de sa demande d'agrément en 2016, la Calestienne a créé une nouvelle filière orientation/essais métiers pour permettre aux stagiaires d'élaborer un projet de formation à l'issue d'une période d'orientation et d'un ou plusieurs essais métiers. Elle a également renforcé son offre au sein de la filière Horeca, avec deux nouvelles options : une option d'employé polyvalent en hôtellerie/femme/valet de chambre et une option agent de comptoir/accueil/vente. La filière nettoyage a quant à elle été maintenue en filière courte essai métier.

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur en 2017 pour une période de 6 ans.

Partenariat :

- En amont de la formation, les partenaires mobilisés sont essentiellement liés au recrutement et à l'orientation des stagiaires : Forem-Maisons de l'emploi, les CPAS, le CEFO, la Miréna, l'AWIPH, DEFITS (Tellin), le CFP mosan et autres opérateurs de formations. Ces partenariats sont le plus souvent conventionnés.
- Pendant la formation, les partenaires mobilisés sont liés à l'accompagnement psychomédicosocial (ex. : asbl «L'autre sens » pour les problèmes d'assuétudes, de violences intrafamiliales, l'asbl DINAMO pour les suivis psychologiques, Le Centre de planning familial de Jemelle, la Maison de Justice de Dinant, ...), la remédiation et la formation professionnelle. Plus spécifiquement : la mobilité (permis de conduire), les nouvelles technologies de l'information (partenaire PMTIC), le logement (commune/AIS), l'énergie (conseiller énergie commune), la santé (Croix rouge), ainsi que les différents aspects de la formation transversale et technique qui nécessitent des partenaires externes. Exemple : le cluster écoconstruction pour la formation de formateurs et pour les apports pédagogiques spécifiques.
- Après la formation ou pendant la période d'accompagnement vers l'emploi ou toute autre sortie positive, les partenariats sont mobilisés dans un but d'insertion, de validation et d'orientation. En matière d'insertion, ces partenariats sont essentiellement un réseau

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – La Caestienne

d'employeurs, les maisons de l'emploi, les CPAS, les sociétés titres-services, les Entreprises de travail adapté. Les partenaires régionaux et fédéraux pour les différents aides à l'emploi. En matière de validation des compétences, le FOREM assure les tests qui permettent aux stagiaires de faire valider leurs compétences.

Les opérateurs de formation qualifiante (FOREM, IFAPME, Promotion sociale, Communauté Wallonie Bruxelles, ...) sont mobilisés pour les passerelles ou poursuites de formations après passage en formation CISP.

Filière 1 : Environnement : ouvrier de la nature – Eco -cantonnier

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante.

Avis antérieur de la CEF : favorable.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : Aucune modification demandée.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	470,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.070,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	60,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	180,00
Accompagnement social	dans votre organisme	320,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 6 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 19 et 18

Taux insertion 2019 et 2020 : 5,3% et 12,5%

Programme :

Les métiers de l'environnement ont considérablement évolué ces dernières années. A côté de métiers traditionnels liés à la forêt (ouvrier forestier-bucheron), à l'horticulture (ouvrier horticole), ou agricoles (ouvrier agricole), de nouvelles pratiques environnementales sont apparues. Elles ont amené l'émergence de métiers correspondants, notamment celui d'éco-cantonnier/ouvrier polyvalent en environnement.

Celui-ci mobilise des techniques traditionnelles sylvicoles, horticoles et agricoles en embrassant une vision globale et transversale de l'environnement, associant l'usage de techniques de gestion et de protection et la connaissance des milieux naturels ou anthropiques.

L'Eco-cantonnier/ouvrier de l'environnement est actif dans trois axes reconnus:

- La protection et la gestion des espaces verts urbains et ruraux ;
- La protection et la gestion des espaces naturels ;
- La gestion et protection des milieux aquatiques.

Les emplois correspondants se situent essentiellement dans le secteur public et le monde associatif. Toutefois, le secteur des entreprises de gestion d'espaces verts constitue un secteur très proche et un important vivier d'emplois.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Les modules de formation technique ou générale sont répartis sur les mercredis ou vendredis matin et dispensés à l'ensemble des stagiaires ou en groupes différenciés selon le programme.

Les formations techniques visent le développement des compétences métiers professionnelles mais aussi des compétences transversales professionnelles et sociales. La formation d'éco-cantonnier – ouvrier de l'environnement aborde les différents aspects de la gestion de nos paysages via une approche globale et une grande polyvalence : horticulture, sylviculture, gestion des espaces naturels, épuration par lagunage et aménagements touristiques en forêt. Le domaine du savoir théorique et technique est assez large et transversal aux différents métiers verts concernés par la gestion du paysage

Le programme théorique est abordé au rythme des chantiers et des saisons les plus favorables. Le cycle correspond au mieux à la durée moyenne de formation et aux cycles naturels : douze mois.

Le choix des chantiers est également fait de façon à couvrir les différents points du programme et à assurer un bon équilibre entre les différents aspects pédagogiques : acquisition de savoirs théoriques, de savoir-faire techniques et du savoir-être professionnel et social

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

La formation pratique dispensée est liée à la bonne utilisation des différents outils et techniques qui y sont associées : utilisation de la tronçonneuse, de la débroussailleuse, de la tondeuse, du motoculteur, du taille haie, des différents outils manuels et de l'entretien des machines et outils.

Ce sont également les techniques sylvicoles, horticoles, les techniques liées aux aménagements touristiques en forêt, aux travaux de gestion des milieux aquatiques et de l'épuration, aux travaux dans les réserves naturelles et à la gestion des déchets verts.

Stages d'acculturation

Le stage d'acculturation en entreprise a pour objectif de vérifier la pertinence du projet professionnel au travers d'une immersion dans le secteur. Il permet au stagiaire de découvrir le métier en entreprise - durée deux semaines environs. Il permet aussi au stagiaire de percevoir les réalités du métier et de conforter ou confronter le stagiaire à ses choix, ses idées, ses croyances.

Stages de formation professionnelle

Les stages en entreprise ont pour objectif :

- De vérifier la pertinence de leur projet professionnel au travers d'une immersion dans le secteur.
- De percevoir les réalités du métier.
- D'acquérir des compétences techniques en lien avec leur projet et de se spécialiser.
- De démontrer leur potentiel auprès d'un ou plusieurs employeurs

Différents types de stages sont réalisés en fonction des objectifs recherchés.

- Stage de détermination : il permet au stagiaire de confirmation ou affiner son projet professionnel – durée deux semaines.
- Stage de formation : il est programmé à mi formation et permet au stagiaire d'acquérir des compétences métier en entreprise – durée deux à quatre semaines. Le stagiaire participe activement aux activités de production dans l'entreprise.
- Stage de transition vers l'emploi : il est programmé en fin de formation et est activé dans le cadre d'une perspective d'emploi.

Accompagnement social dans l'organisme

La formation sociale est organisée en groupe le mercredi matin. Les thématiques abordées sont liées à l'accès et aux freins à l'emploi, à la citoyenneté, à l'émancipation personnelle, à la connaissance de nos institutions... Autant de thématiques et de compétences qui peuvent renforcer le développement de la personne et ses capacités d'insertion sociales et professionnelles. Ces cours ou interventions sont abordées de façon originale et authentique par le média d'un intervenant extérieur, d'un jeu, d'une visite. Il est aussi question de traiter de l'actualité et des thématiques importantes qui y sont véhiculées. Cette dynamique permet aux stagiaires d'acquérir une série d'outils et de connaissances, de cheminer dans leur développement personnel, tout en renforçant les compétences nécessaires à l'intégration dans la vie sociale et dans le monde du monde du travail.

Le participatif réunit tous les stagiaires et est animé par un intervenant extérieur, épaulé de l'accompagnatrice sociale et éventuellement du directeur. Il se réunit tous les deux mois. Son objectif est de permettre aux stagiaires de formuler des demandes, de faire des remarques constructives ou des propositions sur le fonctionnement de l'EFT, sur la communication, la pédagogie, la sécurité, ou encore de faire des propositions en matière d'animation ou de projets (ex. élaboration d'une charte de formation). Les propositions sont transmises à la direction qui peut les analyser soit en réunion de staff, avec le personnel pédagogique, soit avec le Conseil d'Administration pour les demandes plus importantes.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Division de la Nature** : Attribution de chantiers pédagogiques - encadrement des chantiers - Exploitation pédagogique des chantiers
- **Aquascope Virelles** : Animations pédagogiques spécifiques
- **NATAGORA** : Attribution de chantiers pédagogiques - Encadrement des chantiers - Exploitation pédagogique des chantiers
- **Ardennes et Gaumes** : Attribution de chantiers pédagogiques - encadrement des chantiers - Exploitation pédagogique des chantiers
- **ETIENNE Michel** : Animations pédagogiques : taille - plantations - connaissance d'espèce
- **MAENE Pablo** : Animation pédagogique horticole.

Filière 2 : Ouvrier semi-qualifié en Ecoconstruction

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante.

Avis antérieur de la CEF : favorable.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : Aucune modification demandée.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	470,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.070,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	60,00

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – La Calestienne

	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	180,00
Accompagnement social	dans votre organisme	320,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 8 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 18 et 14
Taux insertion 2019 et 2020 : 5,6% et 21,4%

Programme :

Métier visé : Ouvrier semi-qualifié en isolation et parachèvement écologiques.

La formation développée au sein de La Calestienne est liée aux évolutions en matière de performance énergétique des bâtiments et à l'utilisation de nouveaux matériaux écologiques.

Ces techniques permettent de rencontrer les nouvelles exigences en matière de consommation énergétique, de lutte contre le changement climatique/effet de serre, d'accroître le confort intérieur du bâtiment et de maîtriser l'utilisation des ressources.

Elles sont complémentaires des approches sectorielles des métiers traditionnels du bâtiment en apportant une maîtrise très pointue des techniques d'isolation et d'étanchéité à l'air. L'utilisation des matériaux écologiques pour le parachèvement mobilise essentiellement des compétences de base en menuiserie et en plafonnage (argile).

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Les modules de formation technique ou générale sont répartis sur les mercredis ou vendredis matin et dispensés à l'ensemble des stagiaires ou en groupes différenciés selon le programme.

Les formations techniques visent le développement des compétences métiers professionnelles mais aussi des compétences transversales professionnelles et sociales. La polyvalence constitue une option pertinente au regard du marché du travail et des attentes des employeurs.

Les différentes formations adoptent une structure commune dans l'organisation générale du parcours de formation.

La formation théorique vise à former des ouvriers polyvalents dans le secteur du bâtiment et de l'éco construction.

Une série de domaines abordés sont typiquement liés à l'éco construction et à la mise en œuvre de matériaux écologiques : isolation cellulose, le cloisonnage gypse, la pose d'enduit de chaux, d'argile, de peintures naturelles, les ossatures bois, la menuiserie générale et les systèmes d'épuration individuelle,

D'autres domaines plus traditionnels sont également abordés : la pose de châssis, plomberie, sanitaire et pose de carrelage ; également différents travaux extérieurs tels que le pavage et les petits travaux de maçonnerie.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

Le choix des chantiers est fait de façon à couvrir les différents points du programme et à assurer un bon équilibre entre les différents aspects pédagogiques : acquisition de savoirs théoriques, de savoir-faire techniques et du savoir-être professionnel et social.

Stage d'acculturation

Idem filière 1.

Stages de formation professionnelle

Idem filière 1.

Accompagnement social dans l'organisme

Idem filière 1.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Clusters Eco construction** : Le Cluster Eco-construction a pour principale mission de dynamiser le marché de l'éco-construction. Notre réseau rassemble l'ensemble des acteurs et experts du secteur : architecte, entrepreneur, bureau d'étude, négociants, ... Les membres du cluster sont tous signataires d'une charte. Ils s'engagent à construire leurs bâtiments en respectant notre environnement et celui des générations futures tout en offrant un maximum de confort aux occupants et en respectant la santé tant des habitants que des travailleurs par l'usage des écomatériaux.
- **la Grappe** : Groupement informel et local d'entreprises en écoconstruction. L'objet du groupement est de valoriser le savoir-faire des différents artisans et entreprises, d'échanger les bonnes pratiques, de se former et d'accéder à certains chantiers de moyenne ou grande ampleur.
- **Le Trusquin** : EFT partageant les mêmes activités de formation en Ecoconstruction. Partenariat pédagogique et complémentarité sur chantiers
- **Espaces** : EFT partageant les mêmes activités de formation en construction. Partenariat pédagogique et complémentarité sur chantiers.
- **CSTC** : Suivi et conseil technique de référence.
- **Isoproc** : Formation spécifique. Suivi et conseil technique de référence.
- **SAUVAGE Hubert** : Expert en Ecoconstruction. Formateur occasionnel.
- Architecte pouvant, guider dans le choix de matériaux écologiques, l'aménagement intérieur, le remplacement de vos châssis, le changement de votre système de chauffage, l'amélioration de l'enveloppe isolante de votre habitation.
- **BAIVIER André** : Expert en Ecoconstruction. Formateur occasionnel - Spécialiste en étanchéité à l'air.

Filière 3 : HORECA : Commis de cuisine – Commis de salle – Employé polyvalent d'hôtellerie (femme et valet de chambre) – Agent de comptoir et d'accueil

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante.

Avis antérieur de la CEF : favorable.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : Aucune modification demandée.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	470,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	1.070,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la	stages d'acculturation (max. 90	60,00

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – La Caestienne

durée totale du programme)	heures par stage)	
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	180,00
Accompagnement social	dans votre organisme	320,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		2.100,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 8 (entrées permanentes)

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 39 et 30

Taux insertion 2019 et 2020 : 10,3% et 20%

Programme :

Formation plus spécifique : travail en salle, travail en cuisine, travail sur un lieu d'hébergement (femme/valet de chambre), et travail à l'accueil et au comptoir. Positionnement par rapport aux métiers existants et par rapport à l'offre de formation continuée.

La formation CIPS en HORECA - commis de salle/ commis de cuisine/employé polyvalent en d'hôtellerie (femme et valet de chambre)/ agent d'accueil - est particulièrement adaptée au public des demandeurs d'emploi peu qualifiés. Elle vient en complémentarité des formations techniques, professionnelles ou en alternance dispensées par les écoles et centres IFAPME. Ces formations adaptées aux demandeurs d'emploi peu qualifiés sont peu ou pas présentes dans le sud de la province de Namur : seule une formation agréée par l'AWHIP est organisée à Dinant pour le public présentant un handicap.

Le développement du tourisme et la présence de très nombreux établissements HORECA dans l'arrondissement justifie pleinement le développement de formations HORECA à l'attention du public CISP. La taille et l'organisation de ces nombreuses établissements HORECA, essentiellement des snacks, des restaurants et des hôtels/hébergements « de taille familiale », semble particulièrement favorable à l'insertion de stagiaires formés en centre CISP. De plus, le développement de chaînes hôtelières dans la sous-région (Han sur- Lesse, Dinant,...) permettra le développement de nouveaux emplois à brève échéance.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

Les modules de formation technique ou générale sont répartis sur les mercredis ou vendredis matin et dispensés à l'ensemble des stagiaires ou en groupes différenciés selon le programme.

Les formations techniques visent le développement des compétences métiers professionnelles mais aussi des compétences transversales professionnelles et sociales. La polyvalence constitue une option pertinente au regard du marché du travail et des attentes des employeurs.

Les différentes formations adoptent une structure commune dans l'organisation générale du parcours de formation.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

Le programme de formation pratique impliquera progressivement le stagiaire dans tous les aspects liés à l'activité professionnelle visée.

La pratique du stagiaire évoluera depuis les apprentissages de base jusqu'aux techniques les plus évoluées ; ceci grâce aux techniques pédagogiques participative, au principe du compagnonnage, à la technicité et à la diversité du travail réalisé en EFT (menus, préparations diverses, ...)

Stages d'acculturation

Idem filière 1.

Stages de formation professionnelle

Idem filière 1.

Accompagnement social dans l'organisme

Idem filière 1.

Remarque : la section dispose d'un restaurant 60 couverts et d'une cuisine pédagogique sur site.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- Le perron de l'Ilon
- Ateliers de Pontauray
- Horeca Formation Wallonie.

Filière 4 : Orientation – Essais Métiers

Type de filière : EFT – Formation professionnalisante.

Avis antérieur de la CEF : favorable.

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations : Aucune modification demandée.

Répartition théorique des heures du programme :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	100,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	240,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (<i>max. 50% de la durée totale du programme</i>)	stages d'acculturation (<i>max. 90 heures par stage</i>)	0,00
	stages de formation professionnelle (<i>max. 520 heures par stage</i>)	60,00
Accompagnement social	dans votre organisme	100,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		500,00

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 5 – 3 sessions par an.

Public cible spécifique : tout public

Nombre de stagiaires sous contrat de formation pour la filière 2019 et 2020 : 23 et 16

Taux insertion 2019 et 2020 : 30,4% et 12,5%

Programme :

Le projet de La Calestienne de développer une filière orientation essai métier découle du constat d'un réel besoin et d'une absence totale d'offres dans la sous-région; constat largement partagé par nos partenaires locaux : maisons de l'Emploi et CPAS. Les demandeurs d'emploi qui souhaiteraient s'engager dans une telle filière sont contraints à des déplacements conséquents, Namur étant la possibilité la plus proche.

D'autre part, la demande de formations orientation-essais métiers semble se renforcer au fil du temps, sans doute du fait d'évolutions sociologiques récentes (NEET/migrants/...). La possibilité de confronter ses caractéristiques personnelles aux possibilités d'emploi et de formation constitue sans doute le gage d'une insertion réussie, ou en tout cas renforcerait ses probabilités.

Les essais métiers visés sont :

- Les métiers de la construction
- Les métiers verts : horticulture et environnement
- Les métiers du nettoyage industriel, ménager, la buanderie
- Les métiers de bouche : Horeca et autres...
- Les métiers de la vente

La formation s'étalera sur une période allant de deux à quatre mois, composée de :

- une période d'un mois : remédiation, formation sociale et orientation,
- une période d'un mois : essai métier 1
- une période d'un mois : essai métier 2
- éventuellement une période supplémentaire d'un mois : essai métier 2.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

- **Actions Intégrées de Développement** : L'AID Coordination centrale est l'outil commun pour animer le réseau et prêter des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de ses membres
- **L'autre Sens** : L'autre sens suit les objectifs suivants :
Répondre de manière individuelle aux demandes des personnes concernées directement ou non par l'usage de drogues ;
Dans un esprit de coordination, il tente de mettre en place des mesures permettant de rétablir, de renforcer le tissu social et les structures existantes. Il identifie les ressources locales et supra-locales en vue de favoriser un partenariat.
Il met en exergue des actions préventives en matière de consommation de drogues.
Il rend compte de la situation auprès des instances publiques supérieures dans le respect du secret professionnel.
- **Le FOREM** : Convention CISP * Animation * Adressage...
- **Carrefours Emploi Formation Orientation** : Carrefours Emploi Formation Orientation, vous trouverez :
des conseils personnalisés pour la recherche d'emploi (ex. : préparation à l'entretien d'embauche, clarification d'un projet professionnel), la formation, la création d'activités et l'orientation
des outils technologiques pour soutenir votre projet professionnel
un espace documentation
des offres d'emploi et de formation
des activités en groupe pour dynamiser votre recherche d'emploi, en savoir plus sur les formations et les métiers offrant des opportunités d'emploi, s'informer sur les possibilités de créer votre activité.
- **Maison de l'emploi** : Les maisons de l'emploi veulent être un guichet unique d'information et de conseil pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche de travail. Ils peuvent y effectuer leur inscription comme demandeur d'emploi, recevoir des informations ou être orientés vers des organismes partenaires... Ils y trouvent des accès à Internet, traitement de texte, téléphone, fax, documentation.
Des conseillers sont présents pour accompagner les demandeurs d'emploi.